

l'imposition se rendra compte des difficultés et des complications qu'ils comportent. A mon sens, nous devrions réexaminer les statuts pour voir si nos lois actuelles stimulent suffisamment les affaires, celles des sociétés aussi bien que des particuliers. Sommes-nous grevés d'impôts à tel point que les intérêts particuliers ne peuvent se développer parce qu'ils n'y trouveraient aucun avantage fiscal? Je crois que les statuts actuels concernant les impôts devraient être révisés.

J'ai souvent parlé à la Chambre d'une autre question sur laquelle le gouvernement pourrait enquêter. Mon ami le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales se réjouira de ce que je vais dire. Le programme relatif aux parcs nationaux devrait être révisé afin de déterminer si la loi actuelle peut répondre aux deux situations extrêmes auxquelles nous devons faire face; d'une part, l'attitude de ceux qui désirent que les parcs soient considérés comme des musées naturels et, d'autre part, l'attitude de ceux qui désirent que les parcs soient enjolivés pour la joie et l'usage du public. Une révision complète de la loi s'impose en vue d'éliminer cette attitude contradictoire.

Je passe maintenant à une question concernant la défense, question d'une importance considérable dans cette Chambre. Un jour ou l'autre, il nous faudra prendre une décision quant à savoir si le Canada aura des armes nucléaires. Tout le monde partage, je pense bien, l'attitude qu'ont prise le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le gouvernement, savoir qu'au moment où le Canada joue un rôle essentiel aux Nations Unies en tentant d'élaborer un accord satisfaisant de désarmement, ce ne serait guère sage, pour un pays qui a pris la direction dans ce domaine important, de fournir à ses forces armées des armes nucléaires, tactiques ou non tactiques.

Je ne suis peut-être pas tout à fait du même avis que les honorables députés de l'avant-plan. Après avoir examiné toutes les possibilités d'en venir à une entente fructueuse, j'estime qu'il nous faut accepter l'avis de nos militaires de carrière. S'ils estiment que la défense du Canada exige l'emmagasinement d'armes nucléaires, il n'y a pas lieu d'agir autrement. Toutefois, j'insiste sur le fait qu'il faut explorer au préalable toutes les possibilités d'en venir à une entente satisfaisante sur le désarmement. Se munir d'armes nucléaires avant compromettrait à jamais les négociations pouvant aboutir à une entente satisfaisante.

Voilà qui diffère quelque peu de l'attitude que le chef d'opposition est censé avoir prise dans un discours où il aurait affirmé que le parti libéral envisagerait la possibilité de

permettre aux troupes des États-Unis de prendre en charge la surveillance d'armes nucléaires au Canada advenant qu'il soit prouvé que la présence d'une base américaine d'armes nucléaires en territoire canadien est essentielle. C'est un autre exemple de la facilité avec laquelle l'honorable député peut souffler le chaud et le froid. Bien entendu, l'honorable député n'a pas dit quel critère serait appliqué à cet égard, ni qui déterminerait que la présence d'une base américaine en sol canadien serait essentielle.

Si le gouvernement actuel reçoit un nouveau mandat de la population du Canada, il ferait bien de se pencher sur la question des transports. A mon avis, le temps est venu de conclure un nouvel accord bilatéral avec les États-Unis au sujet des droits de la cinquième liberté aux termes desquels les transporteurs du Canada pourraient desservir un plus grand nombre des principaux centres américains. L'une des nombreuses anomalies qui existent dans le présent gouvernement c'est que les centres de San Francisco, Vancouver, Chicago et Montréal ne sont desservis par aucun transporteur canadien ou américain faisant le trajet sans escale mais par des transporteurs étrangers. Cet état de choses nuit à la situation de l'industrie de l'aviation canadienne. Bien d'autres anomalies pourraient être citées. On devrait amorcer des négociations avec les États-Unis afin que les transporteurs canadiens puissent accomplir ces trajets et d'autres.

Je passe maintenant à un autre sujet dont j'ai souvent parlé à la Chambre, à savoir les ressources minérales du Canada: l'industrie du pétrole et du gaz naturel.

Le gouvernement mérite des félicitations pour ce qu'il a accompli dans ce domaine ces cinq dernières années. Je rappelle à la Chambre qu'en moins de cinq ans la Commission Borden a été établie et qu'elle a étudié soigneusement les problèmes et les perspectives de cette industrie. La création de l'Office national de l'énergie découle des recommandations formulées par cette commission. L'Office, agissant conformément aux exigences de son mandat, ne tarda pas à examiner onze demandes relatives à l'exportation du gaz aux États-Unis et étudia dix-sept demandes de permis de transport d'énergie. L'Office et son président méritent des félicitations pour la promptitude avec laquelle ils se sont occupés de ces questions en vigueur relativement aux Territoires du Nord-Ouest et de la région arctique. Ces règlements s'imposaient en vue de l'expansion de ces vastes régions. Plus récemment, bien entendu, nous avons été témoins de l'adoption d'un programme national en matière de pétrole qui a connu un franc succès au cours de